

# ROSEL *Infos*

Journal  
d'information  
de ROSEL

n° 17

Janvier  
2000

Directeur de la  
publication:  
Michel LEFONDRE

Réalisation:

Brigitte GODFROY  
Marie-Jo LUCAS  
Hubert PERIER

Pour tout rensei-  
gnement sur la  
publication :

Tel.: 02 31 80 01 51

## Le mot du Maire

L'année 2000, tant attendue par beaucoup mais aussi redoutée par certains, a donc débuté : je souhaite à chacun et à tous qu'elle s'avère une bonne année apportant plus de joies et de satisfactions que de désagréments et peines. Par chance, elle a pu débiter chez nous sans être trop marquée par de graves dégâts, ni surtout de victimes, occasionnés par ces « tempêtes du siècle » qui ont frappé tant de régions, de lieux et de personnes, y compris près de chez nous.

La chance a été jusqu'à préserver, malgré la violence des éléments, l'essentiel des installations, décorations et illuminations qui avaient été mises en place pour ces fêtes de fin d'année. Chacun a pu les admirer et en profiter tout au long de ces dernières semaines, semaines pendant lesquelles ROSEL était ainsi en fête. Je tiens à féliciter et remercier tous ceux et toutes celles qui ont contribué, y compris par des initiatives personnelles, à cette animation mais on me permettra, je l'espère, de dire un merci particulier à deux ensembles de personnes. D'abord à Marc FONTAINE qui a conçu l'essentiel des réalisations, a dirigé sur son temps personnel leur mise en place, mais aussi à Yves LÉCOURTOIS, qui n'a pas ménagé sa peine et aux bénévoles qui ont apporté leur contribution. Ensuite, à toutes les personnes qui ont fabriqué puis installé les très nombreux éléments de décoration sans lesquels les sapins auraient fait bien vides.

Pour clore cette entrée dans l'an 2000, vous êtes tous invités le dimanche 30 janvier à participer à la double festivité organisée par la commune : à l'église de ROSEL pour un concert animé par des musiciens de notre village, à l'ancien Presbytère ensuite les vœux de la municipalité et le pot de l'amitié.

Bonne et heureuse année à tous.

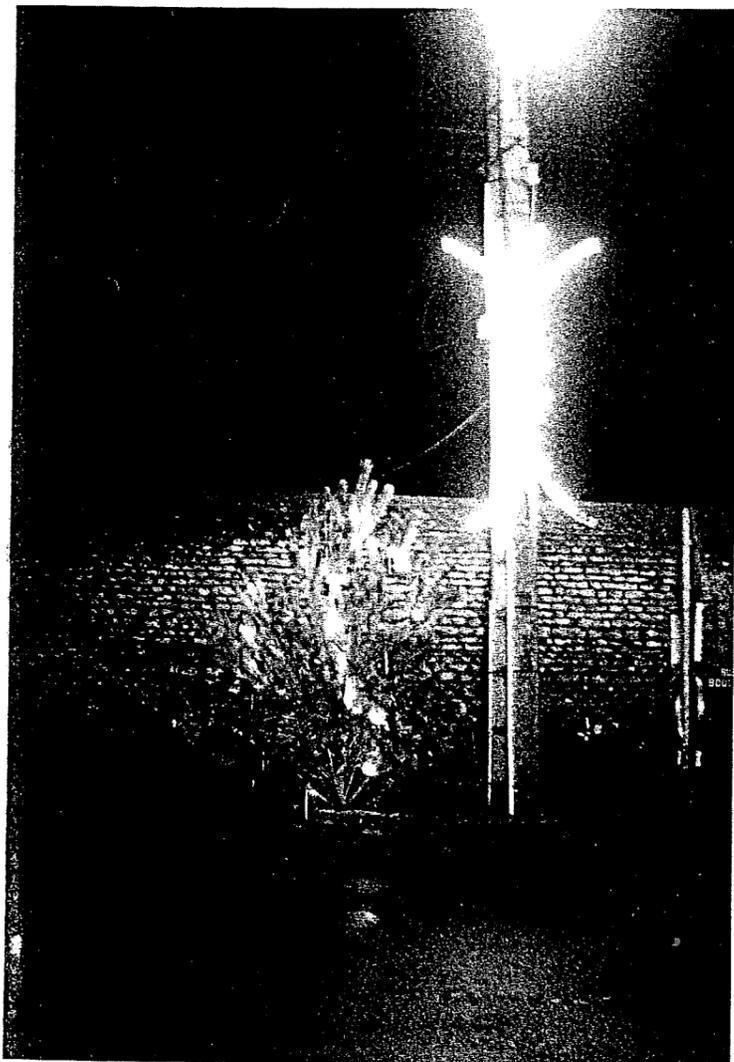
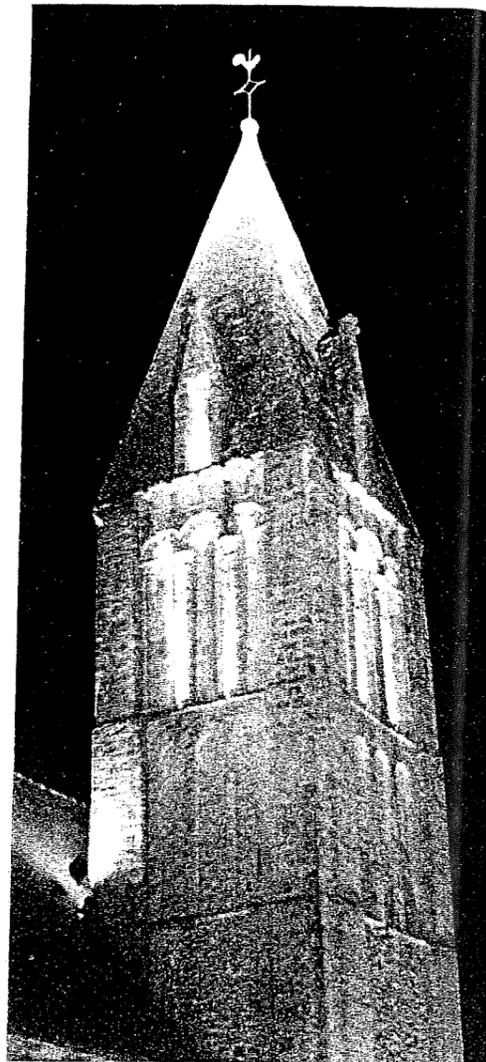
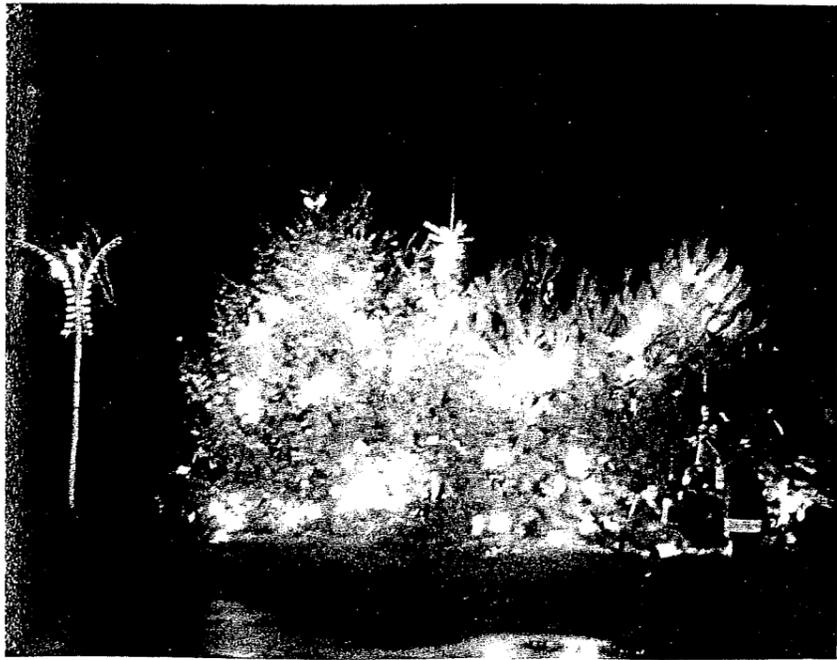
M. LEFONDRE



Bulletin d'information de la commune de ROSEL

Permanences de la mairie de Rosel : Mardi de 16 H à 19 H 30 et samedi de 9 H à 12 H

# ROSEL en tenue de soirée

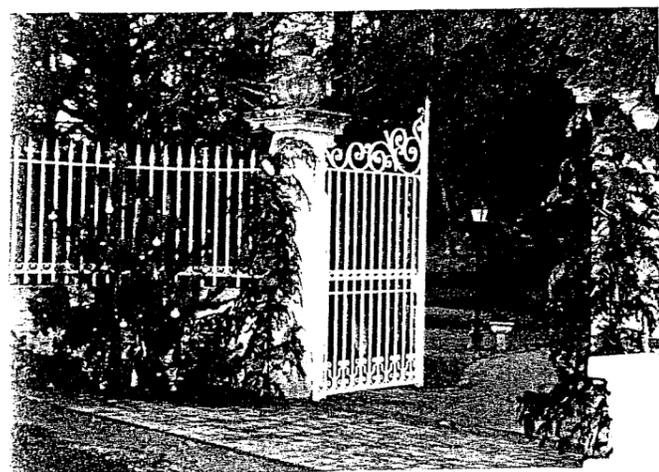
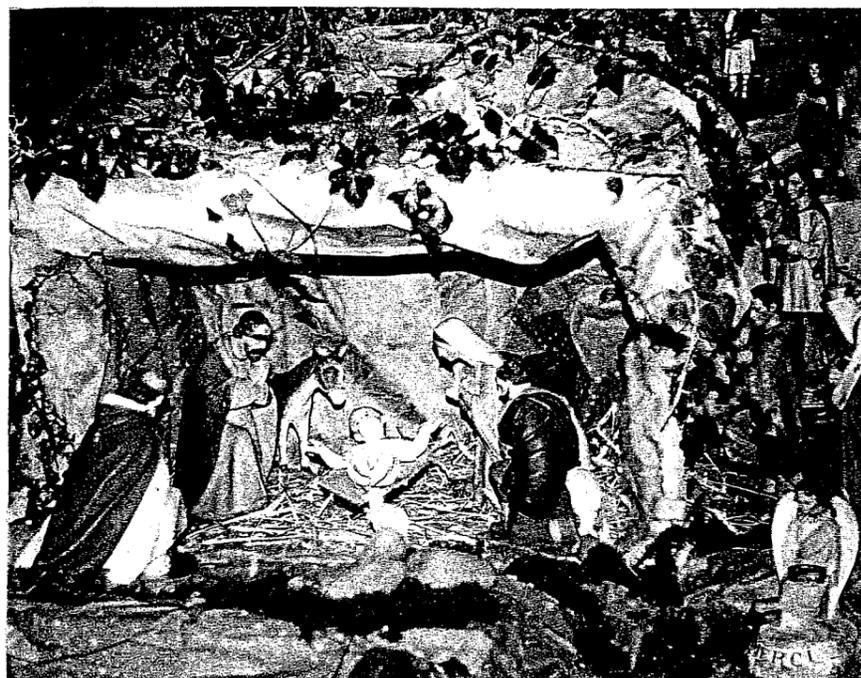


# Suite ....



**Merci à tous**

# pour le passage à l'an 2000



## Ensemble, Valorisons nos déchets.

### Une contribution à la protection de l'environnement.

Depuis deux ans, le Syndicat Intercommunal de Ramassage des Ordures Ménagères du canton de Creully s'investit dans le tri sélectif des déchets. Les foyers doivent ainsi faire l'apprentissage du tri sélectif à domicile et intégrer les grands principes de tri dans leur vie quotidienne. Ils effectuent les premiers gestes de tri et constituent le premier maillon de la chaîne qui suit : le personnel de ramassage, les agents de tri, les filières de récupération-valorisation et le recyclage. Les quarante-trois municipalités composant le SIROM, Rosel compris, mettent à la disposition des habitants des sacs jaunes destinés exclusivement à la collecte sélective. La mairie de Rosel tient toujours à votre disposition des sacs jaunes.

#### Le tri, c'est quoi ?

Aujourd'hui, le tri se limite à quelques matériaux, cinq grandes filières uniquement. Le papier et le verre sont collectés en apport volontaire. Ils doivent être déposés dans les conteneurs :

- les bouteilles et les bocaux en VERRE, sans bouchon ;
- le PAPIER, les magazines, les journaux.

Le plastique, le métal et le carton sont collectés à domicile par les bennes de collecte de la CGEA. Ils doivent être déposés dans les sacs plastiques jaunes :

- uniquement les bouteilles en PLASTIQUE (avec ou sans bouchon, car maintenant les bouchons en plastique peuvent aussi être recyclés).
- les boîtes de conserve en METAL, les bombes aérosols, les cannettes.
- le CARTON, les cartons d'emballage, les gros cartons, les tétrabricks.

#### Les produits non recyclables..

Les sacs jaunes contiennent beaucoup de matériaux non-conformes, c'est-à-dire inutilisables pour le recyclage : ampoules, vaisselle, porcelaine, pare-brise ... Il existe plusieurs sortes de matières plastiques et certaines ne peuvent pas être recyclées : barquettes en polystyrène, sacs plastique de supermarché, pots à yaourt, cellophane, objets ménagers en plastique léger (désodorisants de toilette, balais, barquettes de gâteaux), bouteilles en plastique contenant des produits toxiques, cintres, objets métalliques ... Tous ces déchets doivent être déposés dans la poubelle traditionnelle car ils induisent un surplus des coûts de traitement et augmentent le travail de contrôle dans les filiales de tri. De plus, un objet introduit par erreur dans un conteneur peut compromettre tout son recyclage.

En 1999, le SIROM de Creully enregistre une augmentation des tonnages collectés par rapport à 1998 :

# Sacs jaunes	: + 25 %
# papier	: + 13,5 %
# verre	: +1 %
# poubelles ordinaires	: + 4,6 %
# déchets verts	: + 25 %

Selon un sondage réalisé par le SIROM de Creully au cours de l'année 1999, la commune de Rosel a recyclé 29,5 kg de verre et 11 kg de papier par habitant.

#### **Ouverture au public de la déchetterie de Creully/Amblie :**

**Du lundi au samedi : 8 H 00 à 12 H 00**

**Dépôts de déchets verts, de ferrailles, d'huiles de vidange, de tout venant, d'électroménager et de bois.**

**RAPPEL : INTERDICTION DE  
BRULER**

Il est rappelé qu'il est interdit de brûler des ordures, branchages etc...

Le ramassage des ordures ménagères est fait deux fois par semaine. Le tri sélectif est facilité par les sacs jaunes pour la ferraille, le plastique et le carton et les containers installés au nouveau cimetière pour le verre et le papier.

Pour les déchets verts vous avez la possibilité de les déposer à la déchetterie de Creully/Amblie du lundi au samedi de 8h00 à 12h00.

Préservez notre nature et l'atmosphère de ceux qui vivent autour de nous.

**AIAE**

Depuis le 1er janvier 2000, l'Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi à présent reliée à l'ANPE via internet envoie quotidiennement à la Mairie des onze communes les offres d'emploi du jour. Si vous êtes intéressés ces offres seront affichées sur une fenêtre à gauche de l'entrée de la mairie.

D'autre part, Mme BEURDELEY tient toujours une permanence dans les mairies. Pour ROSEL, c'est toujours le 4ème vendredi matin de chaque mois. Vous pouvez également la rencontrer dans une autre Mairie à une date qui vous convient. Si ce service peut répondre à vos besoins, nous vous invitons à prendre contact avec la Mairie qui vous mettra en rapport avec Mme BEURDELEY.

**N'OUBLIEZ PAS  
DIMANCHE 30 JANVIER**

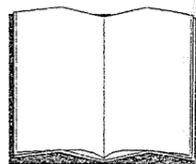
**16H00** : CONCERT À L'ÉGLISE DE ROSEL  
(ORGUE, QUATUOR DE SAXOPHONES  
JEUNES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE)

**17H30** : VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ ET POT  
DE L'AMITIÉ À L'ANCIEN PRESBYTÈRE

**- ETAT CIVIL 1999 :**

Naissance :

Martin BRUNEAU, 11 mars 99



Décès :

Raoul BAELE, 80 ans,	26 janvier 99
Roger RANGUET, 65 ans,	17 juin 99
Gilles BOURDON, 46 ans,	20 juillet 99

Mariages :

Claude HUBERT et Odette HENRI,	16 janvier 99
Joël BLIN et Fatila EZZAOUINI,	5 août 99
Bruno MENEZ et Laure CHETOUANE,	7 août 99
Alexa TROCHERIS et Frédéric NATIVELLE,	9 octobre 99

**DEPOTS DE GRAVATS ...**

Le SIROM nous a informé que le dépôt à Creully était fermé puisqu'il est saturé. Les dépôts doivent se faire à ESQUAY SUR SEULLES. Nous venons d'apprendre que ce dépôt était payant (450 F H.T.) Une démarche a été faite près des responsables du SIROM concernant cette non-gratuité non prévue et pour que cette situation soit, si possible, régularisée.

**Ramassage des encombrants et des ferrailles en  
2000 à Rosel :**

**Le Lundi 24 Janvier ;  
Le Lundi 17 Avril ;  
Le Lundi 26 Juin ;  
Le Lundi 25 Septembre ;  
Le Lundi 18 Décembre ;**

**Dépôt à faire la veille au soir.**